

Décision Générale colonial

Décision n° 9 décision n° 9 du 5 janvier 1938

n° 9

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 5 janvier 1938
Numéro JO n° 506 du 31/01/1938	Date du numéro 31 janvier 1938

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Marchi (Philippe), débarqué à la colonie le 28 décembre 1937, est mis à la disposition du chef de bataillon commandant la milice indigène et affecté au peloton méhariste à compter du jour de son débarquement, en remplacement du sergent -chef Antonietti (Juge) rapatriable.